



# CSMR 2014

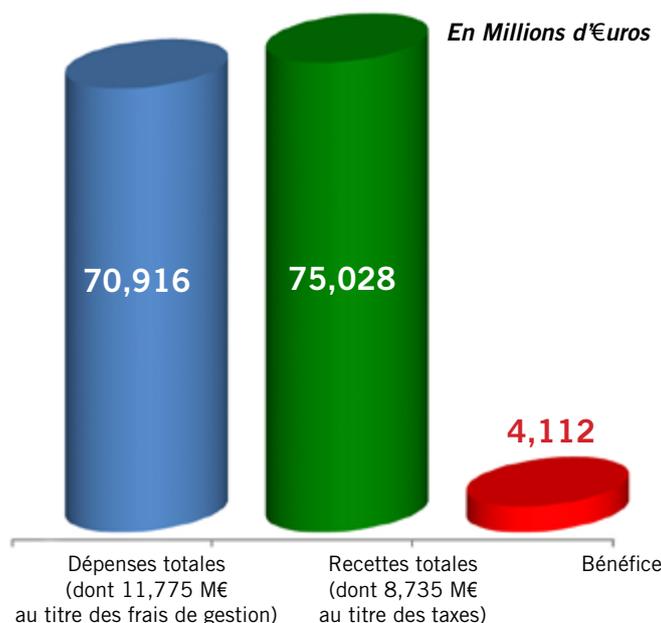
## Pendant les travaux électoraux, la grande braderie continue

*De l'externe, les positions du gouvernement aggravent et détériorent de plus en plus nos acquis. Mais aussi de l'interne, avec des choix qui mettent à mal et fragilisent notre protection Santé.*

*Libre à nous de choisir ou de laisser faire... Quelle CSMR aujourd'hui et demain ?*

### POINT SEPTEMBRE 2014

Malgré une participation du 1 % toujours en recul, une baisse des cotisations de 3 % et la gratuité du mois de janvier 2014 votées à la majorité CGT au Conseil d'Administration de la CCAS, la CSMR continue de générer plus de 4 M€ d'excédents (6 % des recettes en trop).



#### Inacceptable pour FO

Une couverture maladie n'a pas vocation à engranger tous les ans des bénéfices.

C'est du racket organisé depuis plusieurs années sur le dos des adhérents qui attendent, par ailleurs, une meilleure prise en charge des remboursements.

### LA GRATUITÉ SUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2014 N'EST PAS UN CADEAU DE NOËL

Au bureau de la CCAS la CGT et la CFDT proposent main dans la main de faire la gratuité sur le mois de Décembre 2014...

La CFE-CGC a été absente du débat, son représentant certainement bloqué dans les embouteillages... Mais qui ne dit mot consent...

Avec ces nouveaux excédents 2014, le plafond réglementaire des excédents cumulés sera dépassé. Il y a donc obligation de limiter les excédents 2014.

**C'est une fausse générosité et du populisme électoral qui tentent de masquer qu'une autre politique pouvait et peut être menée.**



DU 24 AU 27 NOVEMBRE  
**VOTEZ**



## UN RENDEZ-VOUS MANQUÉ

12 M€ de reliquat sur le fonds du 1 % 2013 dont une partie aurait pu être affectée à la CSMR 2014.

**FO a voté contre la gratuité du mois de décembre, car totalement insuffisante et a proposé la gratuité de cotisation sur les 3 derniers mois de 2014.**

**UNE BAISSÉ DE 20 % DES  
COTISATIONS EST POSSIBLE SANS  
QUE CELA NE REMETTE EN CAUSE  
L'ÉQUILIBRE FINANCIER DE LA CSMR**

## UN AUTRE ENGAGEMENT SOCIAL EST POSSIBLE

Baisse des cotisations de 6 % et 1 mois gratuit de cotisation, ou 11 % de baisse de cotisation sont annoncées, mais avec une participation toujours en baisse du 1 %.

Pour FO, la santé et la solidarité sont au cœur de nos revendications. Le 1 % doit participer a minima à hauteur de 50 % des cotisations, les adhérents de la CSMR ne sont pas des « vaches à lait » et ne doivent pas surcotiser.

**Une baisse de 20 % des cotisations peut être votée sans que cela ne remette en cause l'équilibre financier de la CSMR.**

Par ailleurs, l'impact des mesures gouvernementales sur la fiscalisation des majorations pour enfants, etc. va peser lourd sur les retraités et pour certains les feront changer de tranche de cotisation CSMR.

**Pour FO, il y a donc lieu de revoir la grille des cotisations.**

## PRESTATIONS CSMR 2015 — UN RECU L SOCIAL INACCEPTABLE

Des choix gouvernementaux, portés au travers de la loi de finances de la sécurité sociale 2014 et dénoncés par FO, vont remettre en cause le niveau des remboursements :

- Sur l'optique Monture Adulte : 1 équipement tous les deux ans (et non plus tous les ans) dont le remboursement, est plafonné à 150 € (au lieu de 156,45 €),
- Sur l'optique Verres Adulte : 1 équipement tous les deux ans (et non plus tous les ans),
- Baisse de 20 % du taux de remboursement si le médecin généraliste ou spécialiste n'adhère pas au contrat d'accès aux soins.

Il y a donc lieu de vérifier auprès du professionnel de santé s'il est adhérent au contrat d'accès aux soins pour être sûr d'avoir le taux de remboursement maximal. Encore faut-il avoir le choix de son professionnel de santé...

Si la CSMR ne se met pas en conformité, cela induira une augmentation des taxes de 7 %.

**Une nouvelle fois, le gouvernement fait payer le prix fort aux assurés sociaux et adhérents des mutuelles en limitant ou réduisant leurs remboursements.**

Pour FO, la maîtrise des dépenses de Santé n'est pas un sujet tabou, mais il est intolérable de laisser à penser que les évolutions des dépenses de santé n'incombent qu'au assurés sociaux.

D'autant que la volonté gouvernementale de maîtrise des dépenses de santé est calée sur la résorption du déficit de la sécurité sociale, dont l'origine reste les multiples exonérations de cotisations accordées aux entreprises.

***Votez et faites voter FO!***



**DU 24 AU 27 NOVEMBRE  
VOTEZ**